

44

OCTOBRE 83

44

# AMICALE NATIONALE DES CHASSEURS A PIED



**BULLETIN TRIMESTRIEL**

Editeur responsable : Jean BOURG, rue Spinois, 144, Bte 6

6000 CHARLEROI

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied - A.N.C.A.P. - (Association sans but lucratif) à été fondée le 22 septembre 1968 à CHARLEROI. Ses Statuts ont paru au Moniteur Belge du 17 octobre 1968, n°5697 et 5698.

Ces Statuts et les modifications peuvent être consultés au Musée des Chasseurs durant les heures d'ouverture.



**SECRETARIAT : A.N.C.A.P.**

rue de l'Alouette, 33  
6000 - CHARLEROI  
Tél. 071- 41.24.66

**C.C.P. : 000-0199352-17**

**A.N.C.A.P.**  
rue de Loverval, 100  
6071 CHATELET

**REDACTION DU BULLETIN :**

**Monsieur Jean BOURG**  
rue Spinois, 144 Bte 6  
6000 - CHARLEROI  
Tél. : 071 - 32.04.75

Des bulletins d'adhésion peuvent être obtenus aux adresses ci-dessus.

N°44

octobre 1983

# CHASSEUR

*un jour*

CHASSEUR

*toujours*

ORGANE OFFICIEL DE L'AMICALE NATIONALE DES  
CHASSEURS A PIED \* DER JAGERS TE VOET



## — SOMMAIRE —

- Page 3- In Mémoriam Jean Bourg.  
Page 5- SOUVENIRS : Maurice BARBIER.  
Page 9- Jubilé  
Page 10- SOUVENIRS : Roger DOFFINY.  
Page 13- Philatélie  
Page 15- Exposition Philatélique.  
Page 17- Le Mot de l'Aumônier.  
Page 19- Social.  
Page 21- Hommage à deux Serviteurs du RGT.  
Page 25- Nos rapports avec le Régiment .  
Page 28- Chasseurs.  
Page 32- A TRESIGNIES.  
Page 34- Cotisation  
Page 35- Ceux qui nous quittent.  
Page 36- Un Beau Chef de Corps.

**LE C**OMMANDANT e.n.

**J**EAN **B**OURG

N'EST PLUS



**P**RESIDENT D'**H**ONNEUR

**F**ONDATEUR DE L'**A**MICALE ET

**R**ÉDACTEUR RESPONSABLE DE

VOTRE "**C**OR DE **C**HASSE "

# IN MEMORIAM.



Le 24 juillet dernier, est décédé subitement, le Commandant E.R. Jean BOURG, Président d'Honneur et Fondateur de l'Amicale.

Ses Funérailles ont eu lieu le Jeudi 28 devant une nombreuse assistance. Au seuil de la Basilique ST.CHRISTOPHE à Charleroi, notre Président Monsieur Robert COLIN, lui adresse un dernier adieu.

[ C'est en 1935 que M. BOURG entra au 2ème Chasseurs à Pied. En 1939, nommé Adjudant, candidat sous-Lieutenant, il passa au 3ème Chasseurs à Pied et à la mobilisation en août 1939, au 6ème Chasseurs à Pied avec lequel il participa à la campagne de mai 1940.

## PRENZLAU

Prisonnier au Camp de Preslau, en Allemagne, il rentra au pays en juin 1945 et, lors de la reconstitution du 2me Chasseurs à Pied en 1946, il prend en qualité de Lieutenant, le commandement de la 3ème compagnie; il fut nommé Capitaine et ensuite Capitaine-Commandant. C'est en 1968, avec le Général FIEVET, le Colonel BURTON et le Colonel de Réserve DECKERS, qu'il créa l'Amicale Nationale des

Chasseurs à Pied.

Toute sa vie a été consacrée aux Chasseurs à Pied et, jusqu'à son dernier jour, toute son activité et toutes ses pensées allaient vers les Chasseurs; il était l'incarnation parfaite de la devise

"CHASSEURS UN JOUR, CHASSEURS TOUJOURS"

Il repose à la pelouse d'Honneur au cimetière de CHARLEROI.

L'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied renouvelle à Madame BOURG et à sa famille, ses plus sincères condoléances.



CHER AMI LECTEUR,

Voici la suite de la rubrique :

## \* SOUVENIRS \*

I. De notre Ami l'adjudant de 1ère Classe  
e.r. Maurice BARBIER.

UNE PARTIE DE MA PARTICIPATION A LA  
GUERRE DE 1914-1918. LES EXPLOITS DES  
DETACHEMENTS CYCLISTES VOLONTAIRES DE LA  
3me D.A.

( suite - voir "Cor de Chasse " 43 page2 )

RAID SUR TOURNAI.

Dès l'arrivée à Gand, le Lieutenant GERARD se mit en rapport avec le G.Q.G. Devant l'annonce de l'occupation en force de TOURNAI, le chef de la 2ème section prit la décision de charger le détachement d'une nouvelle mission, visant à isoler cette ville.

Le Lieutenant GERARD accepta spontanément, déclarant qu'avec le personnel, maintenant bien entraîné, il ne nous manquait que l'explosif.

Le précieux colis de cents kilogrammes de tonite parvint, le 7 octobre au soir, et son contenu fut immédiatement distribué et arrimé. Le lendemain, nous fûmes à Aude-  
narde.

On put décider que le raid serait tenté dans la nuit du neuf au dix octobre. On attaquerait à l'ouest : à Quartes, à Beclers et Vaux -Antoing. Il fut recommandé à tous en vue de dérouter la curiosité des habitants, et d'éviter tout bruit dans la traversée des localités, et en cas de rencontre de civils, de feindre de parler allemand.

Nous partîmes à 19 heures, formés en un seul groupe et sans autre sûreté que notre vitesse; suivant le programme, nous passâmes par Renaix, Dergneau, Arc-Ainières, Cordes, Velaines et atteignîmes Quartes où nous laissâmes un atelier de sept hommes chargés d'opérer la rupture du rail. Il était environ 21 heures.

Nous décidâmes que l'explosion aurait lieu à 23 heures et l'on régla les montres. Le Détachement continua par Thimougies sur Beclers où fut laissé un deuxième atelier. Enfin, le gros atteignit Guéronde (Antoing) à 22 heures 15' par Royaenne et Gaurain-Ramecroix.

La destruction de Vaux fut immédiatement mise en oeuvre.

La marche avait été rapide et, nous semblait-il parfaitement secrète. C'est la caractéristique de la troupe cycliste que d'être ainsi silencieuse et de pouvoir la nuit se faufiler sans laisser de traces.



Pour en donner une idée, le fait suivant est typique :

En traversant le village d'Arc-Ainières, nous vîmes dans une forge largement ouverte et éclairée de grandes flammes, des Uhlans, qui, paisiblement faisaient ferrer leurs chevaux; toute la troupe défila à deux mètres d'eux sans qu'ils y prissent garde. A 23 heures précises, la destruction du rail de Vaux était accomplie. Répondant, comme un écho, dans le calme de la nuit, le vacarme des explosions de Beclers et de Quartes se fit bientôt entendre.

Maintenant, il fallait au plus vite prendre le chemin du retour, l'alerte était donnée au camp ennemi. Le Lieutenant GERARD devait déclarer que la fatigue des hommes était lamentable après ces dix heures de randonnée nocturne dans l'état de tension nerveuse particulière à ce genre d'opérations.

A Vaux, nous avons fait sauter le rail et les aiguilles à un kilomètre de la station gardée par détachement ennemi. A Beclers; le pont route et à Quartes deux ruptures de rails.

#### DERNIERES OPERATIONS AUTOUR D'AUDENARDE.

Le dix, notre troupe prit néanmoins son repos à Petegem, proche d'Audenarde; le lendemain onze, nous pûmes nous rendre compte que, bien que la ville fut évacuée, aucune destruction n'avait été opérée aux installations de chemin de fer. Comme nous

errions à la recherche d'explosifs, nous fîmes la rencontre du Colonel de Génie TOURNAY, qui, détenteur d'un gros programme de destruction et d'un camion chargé de tonite, se trouvait fort en épine, ne disposant d'aucun personnel d'exécution, ni de protection. Il consentit à nous passer sa mission qui nous procura l'aubaine de faire sauter des charges d'une importance pour nous jusqu'alors inconnue.

A Escanaffles, au pont rail de l'Escaut, deux cent cinquante kilos de tonite; au pont rail à un kilomètre S.O. du clocher de Bevere cents kilos de tonite; au pont du vicinal à sept cents mètres N.N.E. du clocher de Leupeghem cinquante kilos de tonite; aux aiguilles d'Orroir, à la gare d'Audenaerde etc...

Ce furent là, en tant que détachement indépendant, nos dernières manifestations d'activité au contact de l'ennemi.

Pendant plus d'un mois en territoire occupé, après avoir vécu bien des situations critiques où la mort rôde journellement parmi nous et supporté d'horribles angoisses mais, satisfaits des exploits accomplis, grâce au secours providentiel, notre détachement rejoignit le Grand Quartier Général à Furnes Le 15 octobre après avoir logé successivement, à Deynze, Ostende et Westende.

On était bien sur heureux d'en être Sortis. Cependant, l'épopée continue dans la gloire et le sacrifice.

Au lieu de jouir d'un repos bien mérité, le détachement cycliste est dirigé sans plus attendre dur Dixmude (une région d'enfer) et mis à la disposition du Colonel JACQUES commandant le I2 ème Régiment de Ligne, pour être engagé dans cette sanglante bataille de l'Yser. Il défendra pied à pied, l'ultime lambeau du sol sacré, aux côtés des vaillants Fusiliers Marins de l'Amiral RONARCH.

Cette formidable et victorieuse bataille de l'Yser, qui a duré du 17 au 31 octobre sans interruption est terminée. Mais, tant de gloire se paie chèrement. L'effectif de ce groupe valeureux est considérablement réduit : nombreux morts, blessés et disparus.

( à suivre)

Maurice BARBIER.

=====

UN JUBILE.

Tous les Chasseurs à Pied sont invités à témoigner leur sympathie à Monsieur l'abbé André BOSTEELS, ancien aumônier du 2ème Chasseurs à Pied et de la Gendarmerie à l'occasion de ses 30 années de Sacerdoce qui seront célébrées le 22 octobre prochain à 16H.30 en la Chapelle du SHAPE à CASTEAU.

+++++

# SOUVENIR de mon père -

Cet article souvenir a été écrit un mois environ avant la mort du Commandant BOURG.

Qu'il soit pour nous et pour tous les Anciens, l'occasion de saluer respectueusement sa Mémoire.

Des voix plus autorisées que la mienne lui rendront certainement l'hommage qui lui est dû.

Que l'on me permette cependant de m'incliner devant lui à titre purement personnel, car, pour moi, JEAN BOURG était non seulement mon S.l, mais aussi un AMI respecté, un grand frère compréhensif; puisque je ne peux pas me permettre de dire " un Copain ".

C'était un chic type, un vrai Chasseur.

S.M. Roger DOFFINY

4055 Cie E.M.

QUELQUES SOUVENIRS D'UN ANCIEN COL

VERT, FILS DE COL VERT:

( ET FIER DE L'ETRE. )

UN CONCERT MOUVEMENTE.  
 ++++++

C'était en Juillet 1929, à la  
 ducasse de la Place de la Ville Haute  
 à CHARLEROI.

Depuis 1920, date de l'arrivée du  
 Régiment à CHARLEROI, le clou des festi-  
 vités était le Concert donné le  
 dimanche à 19H.30 par la musique du  
 2ème Chasseurs à Pied dirigée à l'époque  
 par le commandant VITAL LEBON.

Or, cette année là, le Comité  
 Organisateur estimant sans doute que  
 les Chasseurs " c'était de la crotte,  
 qu'on ne voyait jamais qu'eux ....",  
 bref tout ce que l'on peut dire des  
 Petits Chasseurs quand on en n'a pas  
 un besoin immédiat; le Comité engagea,  
 grâce à de puissantes relations, la  
 musique du 1er Grenadiers de Bruxelles.

Les musiciens des Chasseurs vexés  
 d'être ainsi évincés de leur propre place  
 d'armes, jurèrent que cela ne se pas-  
 serait pas comme ça. Et le grand jour  
 arriva, la place Charles II était noire  
 de monde ( ein myard de djins comme on  
 dit à Frameries), toute la circulation  
 était interdite, les trams verts étaient

même détournés aux Jésuites.

Le concert débuta par la Marche Régimentaire du 1er Grenadiers, au refrain bien connu ( j'ai ch.... dans mon colback et dans ma cartouchière....)

Le CPN De Ceuninck, chef de la musique avait inscrit ensuite à son programme, l'Ouverture d'OBERON de WEBER, or tous ceux qui connaissent un tant soit peu la musique, se veut qu'OBERON débute par un " TRAIT DE COR" rappelant étrangement le cri des chiffonniers de l'époque : "Mârtchand d'loques ...".

Et, l'incident se produisit. Au Moment où, dans un silence religieux le CPN De Ceuninck levait sa baguette pour donner à son soliste l'ordre d'attaquer, un gamin (sans doute drillé par les musiciens du 2 chass.) lança d'une voix forte et juste, un retentissant

" Mârtchand d'loques .... "

Le CPN De Ceuninck outré, déposa sa baguette et suspendit le concert.

Le Comité, Président M... en tête, dut déployer beaucoup de diplomatie pour calmer l'irascible chef et faire reprendre le concert au bout de vingt minutes.

On a bien rigolé le lundi matin à la Maison du Soldat, Boulevard de l'Yser, local de la Musique du 2ème Chasseurs à Pied, "Chez Arthur Cuvelier ".

" MOUSTACHE "

# PHILATELIE \*\*

LES TIMBRES DES NATIONS UNIES;

POURQUOI ET COMMENT?

Le 36ème anniversaire de la Fondation de l'Administration Postale des Nations Unies, sera célébré le 20 novembre de cette année. Ce même jour, en 1947, l'assemblée générale des Nations Unies adoptait une résolution demandant au secrétaire général l'étude de la possibilité pour l'organisation, d'émettre ses propres timbres-poste. Le but était et est toujours de participer à une formation globale sur l'organisation et ses travaux.

Le 16 novembre 1950, après trois ans de discussions et d'études, l'idée était approuvée par l'Assemblée générale, suivie d'un accord signé avec le gouvernement des Etats Unis, le 24 octobre 1951; les premiers timbres-poste des Nations Unies "en dollars" étaient mis en vente à un public philatélique enthousiaste, au Siège des Nations Unies à NEW YORK.

Compte tenu des travaux et de l'implication internationale de l'organisation dans le monde, l'Office des Nations Unies à Genève, sis au Palais des nations construit dans les années trente pour la Société des Nations,, prenait plus d'importance et en conséquence un autre accord postal était signé avec l'entreprise des PTT.Suisse en 1968. Ce second accord permettait aux Nations Unies d'émettre des timbres en francs Suisse.

Enfin, un accord était signé avec le gouvernement Autrichien, autorisant l'émission des premiers timbres des Nations Unies en shillings autrichiens en août 1979.

L'organisation des Nations Unies est la seule institution internationale, qui, n'étant ni pays, ni territoire, a le droit d'émettre et d'utiliser à des fins postales ses propres timbres. Ces timbres sont utilisés comme affranchissement au Siège des Nations Unies à New York, au Palais des Nations à Genève et au Centre International de Vienne.

Des collectionneurs et des marchands du monde entier sont desservis par ces mêmes centres au titre d'un abonnement ou de commandes individuelles.

Les émissions des timbres des Nations Unies sont limitées à six par an et ces timbres sont vraiment internationaux, car leurs dessins font toujours l'objet d'un concours auquel participent régulièrement environ 500 artistes. De même manière l'impression est réalisée par les imprimeries du monde entier.

Pour obtenir d'autres renseignements sur les conditions d'abonnement, prendre contact avec l'Administration Postale des Nations Unies, Palais des Nations, CH. 1211 Genève 10, qui vous documentera sur toutes les émissions. Collectionnez les Timbres des Nations Unies, ils vous tiendront au courant de l'oeuvre de l'organisation.



## EXPOSITION PHILATELIQUE

Dans le Cor de Chasse du mois de Juillet, nous vous annonçons qu'une exposition philatélique aurait lieu les 3 et 4 décembre prochain dans le cadre de l'émission de la série "Solidarité" qui se compose de trois timbres poste spéciaux représentant d'anciens Régiments belges, soit le 2ème Régiment commémorant le 150ème anniversaire de la création, du Régiment des Lanciers et du Régiment des Grenadiers.

Contrairement à ce que nous annonçons, cette manifestation philatélique n'aura pas lieu au Palais des Beaux Arts de CHARLEROI, mais bien au Complexe Sportif "FOURCAULT" rue des Français à DAMPREMY, elle sera ouverte au public de 9 heures à 17 heures les deux jours sans interruption.

Les souvenirs suivants seront mis en vente dans l'enceinte de l'exposition.

- 1°- Trois F.D.C. chacun représentant un Régiment. 250 francs.
- 2°- Le F.D.C. consacré uniquement au Régiment des Chasseurs. 50 francs.
- 3°- Un F.D.C. avec insigne du 2ème Régiment des Chasseurs à Pied. 50 francs.
- 4°- Un feuillet or Regroupant les 3 Régiments. 400 francs.
- 5°- Trois F.D.C. sur soie. 350 francs.
- 6°- Trois cartes maximum. 350 francs.
- 7°- Trois ancarts. 500 francs.

Les Personnes qui ne peuvent se rendre aux dates prévues, peuvent dès à présent adresser leur commande à M.DETHIER Richard, 80 rue des Monts 6001 MARCINELLE, et d'en verser le montant au C.C.P. 000.0199352-I7 de l'A.N.C.A.P. 100 rue de Loverval à 6071 CHATELET.

Nous invitons cordialement tous les anciens Chasseurs et membres de l'Amicale à nous rendre visite afin de témoigner l'attachement à l'Amicale Nationale des Chasseurs à Pied et en particulier au 2ème Régiment des Chasseurs à Pied.

Uniquement pour les personnes qui ont déjà commandés le feuillet Or à 285 Frs, et dont l'expédition doit se faire, soit par recommandé, soit par port simple, doivent ajouter s'ils commandent les souvenirs ci-dessus, la somme de 22 francs pour supplément de port.

=====



# LE MOT

## DE L'AUMÔNIER.

---

Discours prononcé au cimetière d'Eppegem  
par M. L'Aumônier W.EMBRECHTS le 4/9/1983.

A la dernière réunion à Charleroi, Monsieur COLIN, président de notre Amicale m'a fait retenir deux mots, (sous-entendu trois) ... notamment: engagement ce qui comporte , fidélité et responsabilité....

FIDELITE, vécue par beaucoup parmi vous selon la devise à votre engagement: " Chasseur un jour, Chasseur toujours! ".

RESPONSABILITE, suite à cet engagement, elle devient une valeur surtout à l'égard des jeunes pour qui trop souvent ces valeurs s'estompent faute de véritables témoins, des témoignages qu'ils leur manquent dans leur vie de tous les jours de la part de leurs aînés.... voilà toute notre responsabilité ce qui demande qu'après cette journée tout ne sera plus comme hier.....

Notre présence ici auprès des tombes de tant de jeunes pour qui engagement était synonyme de fidélité et responsabilité et des valeurs réelles devrait être pour nous un tremplin vers une vie plus engagée: j'ai dit tous !

Celà vaut pour les plus jeunes ici-présents: les enfants qu'ils soient à la maison, qu'ils soient à l'école ou qu'ils soient à leur jeux ....

Là où ils sont, ils se sont engagés à suivre une ligne de conduite bien tracée, parfois comportant déjà une responsabilité à l'égard de leurs parents, de leurs capagnons et compagnes de jeux....

Seulement, ce qui est vrai pour les enfants pour tous les enfants, l'est également, et même plus pour les jeunes gens, les adolescents, qu'ils soient aux études, qu'ils soient à l'armée ou déjà au travail et même s'ils sont demandeurs d'emploi; tous ils ont là où ils vivent une part de responsabilité à l'égard de la communauté dont ils font partie.

Les adultes n'échappent pas à cette exigence, au contraire, eux qui déjà ont l'expérience de l'enfance et de l'âge au stade de l'adolescence, ne devraient-ils pas être tous engagés authentiques et témoins fidèles de la responsabilité prise lors de leurs engagements sur tous les plans, familial, social et politique; professionnel et même sportif et culturel.

Les séniors ici présents et tous les autres ont aussi leur part de responsabilité d'être auprès des jeunes, des adolescents, des adultes, des témoins authentiques de fidélité et de responsabilité.

Bref,.... tous, étant des engagés, tous nous sommes appelés à une plus grande fidélité accompagnée d'une responsabilité...

Ne serait-ce là.... la réponse à ce qu'attendent de nous tous ceux que nous commémorons aujourd'hui.....

Aussi, un dernier appel  
Ne les décevons pas, au contraire, tous...  
Répondons : PRESENT!

# S O C I A L .

Création de l'insigne de deux glaives  
croisés surmontés d'une barrette frappée  
aux millésimes 1940-1945.

Un arrêté royal portant création de "l'insigne de deux glaives croisés" ainsi que l'arrêté ministériel déterminant la forme et les modalités de son octroi, sont soumis respectivement à la signature de sa Majesté le Roi et à l'avis du Conseil d'Etat.

Il s'agira d'honorer particulièrement les anciens combattants et assimilés qui, par leurs mérites exceptionnels au cours de la guerre 40-45 ont acquis des titres à la reconnaissance de la nation.

Dès parution de l'arrêté d'exécution, vous serez tenus au courant des diverses conditions qui régleront l'octroi de ces glaives.

XXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXXX

LE CONTENTIEUX PATRIOTIQUE.I. PROGRAMMATION 1983-1984.

Le 23 mars dernier, une délégation du Comité de Contact des Associations Patriotiques pour les victimes militaires et assimilées, conduite par son président Monsieur J. De Bruyn ainsi que des délégués du Comité de Coordination pour les victimes civiles, ont été reçus par le Comité Interministériel chargé de l'examen des problèmes posés au Gouvernement pour le règlement du contentieux des victimes de la guerre.

Le Premier ministre était entouré de MM. De Clerck et Gol vice-premier ministre, Maystadt, Dehaene et De Croo ministres, Aerts et Mainil, secrétaires d'Etat.

Dans le cadre des économies budgétaires annoncées le 15 mars dernier devant les Chambres, le Gouvernement a demandé la participation des Associations des victimes de guerre à la recherche de l'indispensable équilibre financier de l'I.N.I.G. (Nouvel Institut National des Invalides de guerre, Anciens Combattants et victimes de guerre). D'autre part, en ce mois d'avril, le Gouvernement a accepté les propositions de la Commission permanente pour l'exécution de la PROGRAMMATION 1983-1984, dont le projet de loi sera déposé prochainement devant les deux Chambres Législatives.

+++++

# HOMMAGE A DEUX SERVITEURS DU RÈGIMENT. \_\_\_\_\_

---

A l'heure où le 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied célèbre ses Fastes à SIEGEN, mes pensées se tournent vers le Régiment et en particulier vers deux Chasseurs, le Major René RAYMOND et l'Adjudant-Chef Léon DEHASSE, qui viennent de quitter le Régiment après l'avoir servi avec dévouement et efficacité durant de très nombreuses années et lui avoir manifesté un attachement exemplaire.

Il ne m'appartient pas de présenter leur curriculum vitae ni de leur adresser un hommage officiel. Je ne voudrais pas en effet me substituer au Chef de Corps en place, le Lieutenant-Colonel BEM DELVOSAL, ni m'arroger le titre de porteparole des anciens Chefs de Corps.

Je tiens néanmoins à exprimer ouvertement ma gratitude personnelle envers ces deux Chasseurs qui, dans leurs fonctions respectives, m'ont assisté de 1979 à 1981.

+++++

Le Major RAYMOND, Capitaine-Commandant à l'époque exerçait les fonctions d'officier S3 chargé de l'instruction et des opérations.

Homme de terrain, il était soucieux de contrôler sans relâche l'instruction et l'entraînement des compagnies afin de mieux saisir leurs problèmes, de leur fournir un maximum d'aide et ainsi, d'améliorer le rendement des exercices.

Au bureau, il déployait une très grande capacité de travail et mettait un <sup>point</sup> d'honneur à rédiger dans les délais prescrits les directives, instructions ou ordres du Commandant de Bataillon, même si cela devait lui coûter des heures supplémentaires, le soir ou le week-end. ( N'est-ce pas MADAME RAYMOND ? ).

Au cours de l'année 1980, il exerçait les fonctions de Commandant en second du Bataillon, en cumul de celles de S3 durant plusieurs mois, et entre autres au Camp de BERGEN-HOMME au moment où le 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied assurait l'organisation de la période au profit de toutes les autres unités anti-chars du I (BE) Corps.

Il avait accepté cette double charge sans aucune hésitation et en avait assumé toutes les responsabilités. Il avait ainsi largement mérité sa promotion au grade de Major.

Officier intègre, de caractère volontaire et opiniâtre, il dissimulait son enthousiasme et son ambition sous des apparences d'homme calme, discret et réservé.



Puissent ces qualités l'aider à accomplir avec succès les nouvelles tâches qui lui incombent depuis peu à l'Etat-Major des Forces de l'Intérieur.

Merci René pour les services que tu as rendus au Régiment et à son Chef de Corps durant ces deux ans et bonne chance !

+++++

L'Adjudant-Chef Léon DEHASSE, doyen du Régiment ne se contentait pas de diriger avec maîtrise le secrétariat de Bataillon, il était aussi un conseiller technique hors pair en matière d'administration du personnel; il avait à coeur de former les jeunes adjudants de compagnie et les officiers S1 débutants, voire même le personnel administratif de l'échelon supérieur, la 17<sup>e</sup> Brigade Blindée §

Grâce à sa notoriété dans les milieux carolorégiens, il m'aidait grandement à nouer de fructueux contacts et à maintenir de bonnes relations avec les personnalités de notre Ville Morraine. Ainsi il contribuait largement au succès que remportaient successivement l'organisation des Fastes Régimentaires à CHARLEROI en MAI 1980 et la célébration du 150<sup>ème</sup> anniversaire de la Création du 2<sup>e</sup> Chasseurs à Pied à SIEGEN l'année suivante.

Secrétaire compétent et dévoué,

*l'Adjudant -Chef DEHASSE était également le gardien des traditions du Régiment, et donc un collaborateur particulièrement précieux pour le Chasseur frais émoulu que j'étais.*

*Obstiné, il l'était toujours quand il défendait son point de vue face à celui de son Chef de Corps!*

*Sourd, il ne l'était que lorsque cela lui convenait!(N'est-ce pas Madame DEHASSE?)*

*Homme affable, écouté et apprécié par ses pairs et par ses supérieurs, il était aussi tourné constamment vers les jeunes gradés, soucieux de leur accueil au sein de la Formation et de la Famille des Chasseurs.*

*De cette manière il servit admirablement le Régiment, et son Chef de Corps durant ces deux (trop) courtes années.*

*Je ne doute pas que, par l'intermédiaire de l'Amicale, il continuera à s'intéresser au 2è Chasseurs à Pied, le Régiment auquel il a voué toute sa carrière.*

*Merci Léon et Bonne Retraite!*

*Lt Col. BEM TANCRE*

*Kinshasa, le 17 juin 1983.*

## **N OS    R APPORTS**

**A VEC    L E**

**R EGIMENT.**

Notre Amicale est en rapport constant avec le 2ème Chasseurs à Pied caserné à SIEGEN R.F.A.

Vous pourrez lire en annexe, les nouvelles récentes du Régiment ainsi que la relation des Fastes qui ont eu lieu les I6 et I7 juin 1983.

## **L e    D rrapeau ~ ~**

Depuis 110 ans, c'est sous ses plis que servent les Chasseurs du 2e Régiment !

Il a échappé à la tourmente au cours de deux guerres mondiales. Il porte cinq citations. Le Régiment est fier d'avoir préservé jusqu'à ce jour un des plus vieux drapeaux de l'Armée Belge, lourd de gloire, de souffrances et de sang.

NOUVELLES RECENTES DU REGIMENT.

Le MAJOR VERMEIRE, commandant en second du 2e Chasseurs à Pied, nous signale qu'au cours du premier semestre 83, le 2 CH. avait deux objectifs majeurs à atteindre :

- 1° - Prouver au cours d'une inspection logistique approfondie, (ayant lieu tous les deux ans) que le matériel, l'équipement et approvisionnements du Régiment sont gérés et entretenus convenablement.
- 2° - Prouver la valeur des tireurs MILAN et des canonniers JPK au cours d'une période d'évaluation des tirs à BERGEN en MAI 1983.

Etant donné les résultats obtenus, le Commandant de la 17e Brigade Blindée a estimé que le 2 CH. devait être cité à l'ordre du jour de sa Brigade.

Nous reproduisons ci-dessous, le texte de ces citations.

ORDRE JOURNALIER 02/83 du 6 mai 1983.

Inspection Technique CORLOG 2 CH.

Il m'est particulièrement agréable de pouvoir féliciter le Comd 2 CH et son personnel pour le résultat qu'ils ont obtenu à l'inspection CORLOG du 17 mars 1983.

Compte tenu des critères sévères de cotation du CORLOG d'une part et de la Sit Pers critique en Mec formé ( 50% Soffr et B4 disponible) l'augmentation de 12% des points obtenus par rapport à la dernière inspection est tout à fait appréciable.

Signé

W. VERMEERBERGEN

Col BEM

Comd

LES FASTES.  
=====

Les Fastes se sont déroulées dans la plus grande simplicité en raison des restrictions budgétaires.

Une délégation de l'Amicale a assisté aux différentes cérémonies.

Comme d'habitude, elle a été accueillie chaleureusement par tous les militaires du 2ème Chasseurs à Pied quels que soient leur grade.

# **CHASSEURS.**

HOMMAGE AU 2<sup>me</sup> CHASSEURS A PIED ET AU  
CAPORAL TRESIGNIES.

[ Texte et photo SID / VOX. ]

*La guerre 1914-1918 est, sans conteste, l'un des temps forts du XX<sup>me</sup> siècle. Les livres d'histoire et autres souvenirs nous remettent en mémoire, bien souvent, le courage et la ténacité de tous ces hommes qui se sont battus afin de défendre notre territoire et son indépendance. Monsieur Auguste NAUDTS, affecté, à l'époque, auprès du 5<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, s'est souvenu pour VOX du mois d'août 14 et, aussi, de son compagnon d'arme, le caporal TRESIGNIES.*

Né le 12 janvier 1890 à Adegem, Auguste NAUDTS connu, comme tant d'autres la mobilisation générale en 1914.

Ancien du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied, régiment dans lequel il effectua son service militaire en 1912, il se retrouva en août 1914 au 5<sup>me</sup> Chasseurs, dédoublement du 2<sup>me</sup>.

Si le deuxième régiment de Chasseurs à Pied s'illustra remarquablement durant la Première Guerre mondiale, et ce à diverses reprises, il ne faut pas pour autant perdre de vue qu'il est l'un des premiers régiments de la "toute jeune" Belgique.

Créé le 30 mars 1831 par un arrêté du Baron Surllet de Chokier, alors régent de Belgique, il participa à la campagne de la Révolution, et fit la campagne des 10 jours avec le drapeau des Corps francs du général Niellon, auquel Frédéric de Mérode, mortellement blessé au combat de Berchem, attacha sa cravate en signe d'admiration.

#### LA PREMIERE SORTIE D'ANVERS.

Après cette brève évocation historique, revenons à Auguste Naudts, qui se distingua particulièrement durant les très durs combats menés à Epepegem, lors de la première sortie d'Anvers, en août 1914. Quelques semaines après la violation de la neutralité de notre pays, il se retrouva seul dans la campagne eppemmoise. Ses compagnons, par dizaines, étaient déjà tombés au champ d'honneur.

Par trois fois, A. Naudts se retrouva face à l'ennemi; par trois fois il réussit à les mettre hors de combat. Mais la fin du voyage était proche.

Au matin du 26 août, épuisé après de longues marches, il fut attaqué et blessé dans le fossé qu'il avait choisi pour se reposer. Une balle dans la jambe, une autre dans la tête ainsi qu'un coup de baïonnette faisaient de lui le grand invalide de guerre qu'il est aujourd'hui.

Ramené à Bruxelles, il fut soigné à l'hôpital St-Jean. Pour lui, la guerre était finie....

Le même jour tombait un autre héros de la Grande Guerre, le Caporal Trésignies.

Auguste Naudts a très bien connu Trésignies;





en fait, ils faisaient tous deux partie du même régiment. Ce n'est pourtant qu'au lendemain de la guerre qu'il fut informé de l'issue fatale que connut son compagnon d'arme.

#### LE CAPORAL TRÉSIGNIES.

Ce Brabaçon né à Bierghes le 26 mars 1886, s'était offert à son commandant pour traverser à la nage le canal de Willebroeck afin de baisser le tablier du pont qui devait se manoeuvrer de la rive fortement occupée par l'ennemi.

Cette tentative héroïque devait permettre au contingent du 2<sup>me</sup> Chasseurs de prendre position sur la rive gauche du canal.

Mais le caporal Trésignies tomba sous le feu ennemi. Cela se passait le 26 août 1914, au terme de la bataille de Pont-Brulé.

Trésignies tombé, nos soldats s'étant retirés, l'officier commandant le détachement allemand qui se trouvait sur la rive gauche du canal, enthousiasmé par l'acte de Trésignies, et dont il avait suivi les péripéties, réunit ses soldats devant le corps de Trésignies. Ce dernier fut ensuite enterré provisoirement avec neuf soldats allemands.

Le chef du détachement allemand, le major von Höesler, prononça l'allocution suivante: "Nous saluons la mort glorieuse de ces soldats. Parmi eux se trouve un soldat belge qui est tombé en héros(..)La Belgique peut être fière d'avoir des soldats, tels que ce héros, prêts à sacrifier leur vie pour la Patrie".(1)

---

(1) Extrait du témoignage de M.Puttemans, paru dans une lettre de la Fraternelle 1914-1918 du 2<sup>me</sup> Chasseurs à Pied.

Trésignies fut exhumé par la suite et inhumé seul, à l'endroit où il repose actuellement.

" RETOUR AUX ARMES " D'AUGUSTE NAUDTS.

Aujourd'hui, nonagénaire, titulaire des plus hautes distinctions honorifiques, dont la croix de Commandeur de l'Ordre de Léopold avec glaive, attribuée pour faits d'armes devant l'ennemi, Monsieur A. Naudts vit paisiblement dans son appartement etterbe-kois.

En juin 1982, les 17 et 18 très précisément, il fut convié à assister aux Fêtes Régimentaires de son " vieux régiment ", caserné à Siegen.

Le voyage fut long (700 KM aller et retour) et chaud, mais Monsieur Naudts en garde un excellent souvenir.

Lors de cette cérémonie, il eut le plaisir de remettre le trophée de l'Amicale [ un cor de chasse sur socle ] au meilleur chasseur de l'année : le milicien Dubois.



## TRESIGNIES.

---

A l'occasion des fastes réglementaires du 2e Chasseurs qui ont lieu à SIEGEN (Allemagne), des fleurs furent déposées ce jeudi 16 juin à 18 heures à la plaque du Caporal Trésignies apposée au mur de la caserne des Chasseurs, rue Général Michel à CHARLEROI, cela par des délégations avec drapeaux de la F.N.C. et de l'amicale des Chasseurs à Pied.

On notait la présence de M. Rousseau président, de M. Colliche secrétaire, de M. Degreffe, trésorier de la Fédération Nationale des combattants : MM. BOURG, président d'honneur; Duchesne, Dethier, Baret, administrateurs; Lemaire, secrétaire pour l'Amicale des Chasseurs.

+++++

C'est à notre regretté Président d'Honneur Jean BOURG accompagné de Monsieur Roger ROUSSEAU Président du Comité de Liaison des Associations Patriotiques qu'échu le devoir de fleurir la stèle de notre Héros National.

(voir photo)



# COTISATION

Vous pouvez dès maintenant, verser le montant de votre cotisation ( 150 FRS minimum) au CCP. 000.0199352-I7 de l'A.N.C.A.P. rue de Loverval 100 à CHATELET.

Devant l'augmentation continuelle des frais d'administration, nous demandons à ceux qui le peuvent d'en majorer le montant.

N'oubliez pas de nous signaler vos changements d'adresse, nouvelle rue, N°, cela nous évitera des frais de recherche, parfois onéreux.

MERCI.

## AMI CHASSEUR.

Dès maintenant retiens la date du samedi 17 mars 1984. Ce jour-là aura lieu notre Assemblée Générale et notre BANQUET au Centre Culturel Fourcault à Dampremy. Nous en reparlerons.

## CEUX QUI

## NOUS QUITTENT.

Dans notre bulletin " LE COR DE CHASSE" N° 43 chronique " SOUVENIRS", vous avez pu lire les activités militaires ainsi que l'arbre généalogique de l'Adjudant d'Administration E.R. Pierre MARGOT.

Souffrant depuis quelque temps, notre ami Pierre s'est éteint en juin dernier. C'était un pur CHASSEUR!.

L'Amicale réitère ses sincères condoléances à la famille.

+++++

Nous a quitté également le Major LABEAU. Il était un des derniers survivants de la première guerre mondiale. Il était âgé de 90 ans.

Les anciens du 2ème Chasseurs se souviendront bien du Commandant de la Cie Ecole où il exerça ses fonctions en bon père de famille.

Ses funérailles ont eu lieu à CHARLEROI où il repose à la pelouse d'honneur des braves.

+++++

Nous déplorons également la disparition de DOFNY Willy survenue à DAMPREMY le 9 juin 1983.

Monsieur Fernand FONTAINE, notre sympathique porte-drapeau s'en est allé également le 12 août.

Ancien Chasseur à Pied de la Classe 1938, il était resté fidèle à notre devise " Chasseur un jour, Chasseur toujours ". Il ne manquait jamais de porter son bonnet avec gland vert chaque fois qu'il sortait notre drapeau. Il repose à la pelouse d'honneur d'Anderlues.

+++++

Disparus également, Julien ENGELRELST 129 rue Pige à Fenasses 6031 MONCEAU S/S.; ainsi que Monsieur Maurice GEIVAERTS DE MARCHIENNE AU Pont.

\*\*\*\*\*

NOTE DE LA REDACTION.  
=====

Vous aurez certainement trouvé de petites anomalies dans ce numéro du "COR DE CHASSE".

La disparition de l'Editeur Responsable en est la raison majeure. Des bonnes volontés se sont unies afin de vous livrer quand même le bulletin à la date prévue.

=====

A N N U A I R E.

L'abondance de matière ne nous a pas permis d'inscrire dans ce bulletin, les errata et addenda de notre annuaire.

Veillez nous en excuser.

# **U**UN **B**EAU **C**HEF DE **C**ORPS.

Membres décédés: Cinquième série.

IN MEMORIAM : COLONEL PLEINEVAUX.  
 ++++++++COLONEL PLEINEVAUX.+++++

La disparition soudaine du Colonel Victorien PLEINEVAUX que nous annoncions dans notre dernier numéro d'avril, ne nous a pas permis d'évoquer plus en détail la brillante carrière de celui qui fut pendant toute sa vie un Chasseur dans l'âme et un des chefs de corps les plus estimés et les plus remarquables de cette période de l'immédiate après-guerre.

Le Colonel PLEINEVAUX, enlevé à l'affection des siens et des Chasseurs, après une courte et douloureuse maladie, était non seulement une figure marquante de la ville de Charleroi, mais surtout du 2ème Chasseurs à Pied, Régiment où il a passé la majeure partie de sa carrière et auquel il avait gardé un attachement constant.

Né à Berchem, le 21 novembre 1905, Victorien PLEINEVAUX entra très tôt en contact avec la vie militaire, puisque de 1922 à 1925, il suit les cours d'humanités à l'Ecole des Cadets.

Il avait été auparavant, à partir de décembre 1919, élève à l'Ecole des Pupilles de Marneffe.

Il fait ensuite du Service au 15ème et 6ème Régiment de Ligne, est nommé sous-Lieutenant le 26 juin 1928 et passe au 3ème Régiment de Ligne en qualité de chef de peloton.



Le 12 avril 1930 déjà, il adopte le col vert des Chasseurs, col qu'il ne quittera plus jusqu'à la fin de sa carrière bien remplie. Il entre au 2ème Chasseurs à Pied, où il exercera les fonctions de Chef de Peloton, de Commandant de compagnie ensuite. Les anciens se souviennent du fringant et ardent Chef de Peloton éclaireurs que fut, à cette époque le Lieutenant PLEINEVAUX.

Il est nommé Lieutenant le 26 juin 1931 et Capitaine le 26 mars 1940. Prisonnier de guerre en Allemagne du 28 mai 1940 jusqu'à son rapatriement le 12 juin 1945, il est nommé Capitaine-Commandant le 26 juin 1945.

Le 10 septembre 1945, il retrouve ses collègues Chasseurs au commandement des Camps de Prisonniers du Bassin de Charleroi où il remplit les fonctions d'Officier-adjoint. En novembre 1947, il est affecté au 2ème Bataillon de Ligne, à SIEGEN (Allemagne), pas pour longtemps, car a peine deux mois plus tard, toujours à SIEGEN, il retrouve son cher " 2 Chass ", en janvier 1948. Il sera alors successivement, Commandant de Cie Armes Lourdes, Commandant en second, Commandant de Bon A.I. et surtout Officier Supérieur chargé de la mobilisation

Il est nommé Major le 26 mars 1948.

Il participera en décembre de la même année au retour des Chasseurs à Charleroi et à la réorganisation sous les ordres de la 1ère Circonscription Militaire

et des Forces de Défense de l'Intérieur.

Du 28 janvier 1952 au 5 mars 1953, il est Commandant du 2ème Bataillon de Chasseurs à Pied, respecté de tous, il laissera le souvenir d'un Chef de Corps attachant, sévère quand il le fallait, dur pour lui-même et ardent à la tâche, mais aussi sachant à la fin d'une manoeuvre harassante se détendre avec ses officiers. Ce fût un fidèle gardien des traditions du Régiment.

Nommé Lieutenant-Colonel le 26 septembre 1952, il est désigné pour le Quartier Général de la 3ème Division d'Infanterie en qualité de Chef d'Etat-Major.

Il est nommé Colonel le 26 juin 1956. En mai 1957, il devient Chef d'Etat-Major du Corps de Défense Passive Militaire.

En octobre 1959, il est affecté à l'Etat-Major des Forces de L'Intérieur en qualité d'adjoint au Commandant opérationnel. Pensionné le 1er janvier 1962, Le Colonel PLEINEVAUX reste fidèle à sa ville d'adoption " CHARLEROI " qu'en bon sportif et s'intéressant à tout et à tous il parcourera d'un pas de promenade alerte et énergique jusqu'à la fin de ses jours.

Le Colonel PLEINEVAUX, un beau Chef de Corps !

R.M.

## LE MUSEE DES CHASSEURS A PIED

Depuis le 13 septembre 1973, un Musée des Chasseurs à Pied existe à CHARLEROI. Il est situé dans des bâtiments classés de la Caserne Trésignies, avenue Général Michel.



Le Musée est accessible au public tous les lundis et jeudis, non fériés, de 14 h. 30 à 17 h. 00, ou sur demande à adresser, la veille, au Secrétariat ou à la Rédaction du Bulletin.



Les Chasseurs à Pied - puisque Chasseur un jour...Chasseur toujours - et les sympathisants sont cordialement invités à visiter notre Musée et à nous aider à l'enrichir par des dons en espèces mais, aussi, par la remise de souvenirs qui seront gardés précieusement par les responsables au nom des traditions de nos beaux régiments et de

«L'ESPRIT CHASSEUR»